

# **CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 17 Mars 2016**

## **COMPTE RENDU SOMMAIRE**

**Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales**

**Date de convocation : 10 Mars 2016**

**Présents :** Ms Didier BOREL, Bruno LEMOUEL, Guy LABROUSSE, Didier LERICHE, Mmes Annie CHERONNEAU, Jocelyne RE.

**Absent :** Ms Thierry MERCIER, Damien LANDRY, Mme Nathalie BŒUF (excusés).

M. Thierry MERCIER a donné pouvoir à Mme Jocelyne Ré.

**Secrétaire de séance :** M. Guy LABROUSSE.

Réunion en présence de M. FRAGNEAU, trésorier.

**Vote du budget 2016 :** la section de fonctionnement s'équilibre à la somme de 233529.12 €.

La section d'investissement s'équilibre à la somme de 91 846.26 €.

A ce jour les dotations reversées par l'état ne sont pas encore connues. Des modifications pourront intervenir dans le cours de l'année.

La commune poursuit son projet de parking (derrière la mairie). Il est également prévu de rénover la façade de la mairie et des travaux sur les chemins. Une provision a été budgétée, pour la rénovation des abords de l'église, du bâtiment « Labrousse », à l'angle de la Rue Napoléon.

Le budget est voté à 6 voix pour, 1 voix contre.

**Vote du budget « Bâtiment relais » :** budget de transition, avant le transfert sur le budget communal. Celui-ci s'élève à la somme de 38 197.65 € en fonctionnement. Une somme de 814.00 € est prévue pour le remboursement du dépôt de garantie, une fois que la résiliation du bail avec la SIMMOB, sera finalisée.

Le budget est voté à 7 voix pour.

**Montant des attributions de compensation 2016 :** pour cet exercice, la somme, identique à celle versée en 2015, que nous reverse la CDC des Vals de Saintonge, s'élève à 554 €.

Le Conseil Municipal vote à 6 voix pour, et 1 voix contre.

Le Maire,  
**Didier BOREL.**